

DEPARTEMENT DE LA MARNE
ARRONDISSEMENT DE REIMS

☎ : 03 26 03 10 41
Fax : 03 26 03 04 22

COMMUNE DE SAINT-THIERRY
51220 SAINT-THIERRY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le 7 novembre à 20h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence d'Antoine LEMAIRE, Maire

Étaient présents :

MM. LEMAIRE, ANDRE, CAMUS, CHAPPUT E., CHAPPUT X, F GETTEN, HATTERER, MARTINET, MESTRUDE

Mmes BLAS, SARTORE, VATAT,
formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)s excusé(e)s :

M. BARON,
Mme JANOT

M. ANDRE est élu secrétaire de séance

Ordre du jour :

- **Approbation du dernier compte-rendu du conseil municipal,**
- **Location de salle pour activités,**
- **Meublés de tourisme**
- **Convention banque alimentaire,**
- **Vente de terrain,**
- **Informations diverses**

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour :

- Le PLU,
- Mutualisation des services avec le Grand Reims.

Et de supprimer de l'ordre du jour la vente de terrain par manque d'éléments.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité des présents.

1°/ Approbation du procès-verbal du conseil en date du 8 octobre 2018 :

Approuvé à 11 voix pour et 1 abstention.

2°/ PLU : (Délibération n°2018_11_41D)

Après lecture faite du courrier reçu du Grand Reims – Service Urbanisme - par Monsieur le Maire sur l'arrêt du PLU, le Conseil Municipal après délibération émet un avis favorable sur le projet tel qu'énoncé.

3°/ Mutualisation des services

Un projet de mutualisation des services avec le Grand Reims est en cours. Une convention devra être signée après avis du comité technique du centre de gestion.

4°/ Location de la salle pour activités (Délibération n°2018_11_42D)

La salle Marcel LEMAIRE est proposée à la location pour des activités culturelles ou sportives au prix de 6 € / l'heure.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité des présents.

5°/ Meublés de tourisme.

Suite au courrier reçu du Grand Reims concernant la mise en place de la procédure d'autorisation préalable au changement d'usage relative aux meublés de tourisme, sollicitant l'avis du conseil municipal

pour l'application de la procédure sur la commune de Saint-Thierry, celui-ci, décide de ne pas donner suite à cette proposition, ce sujet n'étant pas d'actualité puisqu'il n'y a pas de location sur les plateformes en ligne.

6°/ Convention banque alimentaire (Délibération n°2018_11_43)

Monsieur le Maire expose :

La commune de Saint-Thierry avait signé une convention de partenariat avec le CCAS de Witry-Lès-Reims afin de contribuer aux charges et frais liés à la distribution de l'aide alimentaire. Cette convention prenait en compte le nombre de familles sans tenir compte du nombre de distributions.

Le conseil d'administration du CCAS de Witry-Lès-Reims a réfléchi à la mise en place d'une nouvelle convention qui prendrait en compte le nombre exact de passages des familles aux distributions. Le conseil d'administration a délibéré pour modifier le mode de calcul et propose donc au conseil municipal de Saint-Thierry de délibérer à son tour sur cette nouvelle convention.

Actuellement une personne est bénéficiaire de l'aide alimentaire.

De ce fait, après délibération le conseil municipal décide de voter à l'unanimité des présents contre cette nouvelle convention.

Monsieur le Maire contactera la personne concernée afin de lui préciser que la commune peut lui venir en aide sous certaines conditions..

9°/ Informations diverses.

- Commémoration du 11 novembre avec la participation d'élèves de 3^{ème} : rassemblement à 11h00 devant la mairie,
- Travaux sur la commune : ruptures des canalisations suite aux travaux du raccordement Courcy/Chenay ainsi qu'aux travaux d'assainissement Thil/Saint-Thierry. Une mise en pression du réseau d'eau potable a fragilisé les canalisations (7 ruptures), ce qui a permis de constater la vétusté du réseau. Des travaux vont donc être entrepris pour changer le réseau endommagé et une recherche de fuites va être effectuée dans toutes les rues du village,
- Prévision d'achat d'un aspirateur à feuilles,
- Mairie : un dossier pour la remise en état de la toiture sera déposé au fond de soutien des aménagements communaux,
- Nouveaux horaires de la mairie : ouverture au public les lundis et jeudis de 16h00 à 18h00 et les mercredis de 8h00 à 12h00.

Tour de table

Christophe MARTINET : Halloween s'est très bien passé,

Claudia SARTORE : une fresque a été créée par les élèves du collège : « les carrés de la liberté »

Prochain conseil le 19 décembre.

La séance est levée à 21h35

A. LEMAIRE	F. ANDRE	F. BARON Abs	S. BLAS	R. CAMUS
E. CHAPPUT	X. CHAPPUT	F. GETTEN	C. HATTERER	A. JANOT Abs
C. MARTINET	G. MESTRUDE	C. SARTORE	C. VATAT	